**MARCHÉS DES ORGANISMES DE SECURITE SOCIALE**

Code de la commande publique
du 1er avril 2019 et ses annexes

L'Arrêté du 19 juillet 2018, portant réglementation sur les marchés passés par les Organismes de Sécurité Sociale

# ANNEXE 2 A ATTRI 1

# INSERTION PAR L'ACTIVITE ECONOMIQUE

## POUR MARCHÉS DE TRAVAUX

## MAPA

L'entreprise (le groupement), représentée par : _____

– Déclare avoir pris connaissance de l'article 4 du règlement de consultation et du cahier des clauses administratives et particulières du 04 novembre 2026 relatif aux Clauses Sociale et à l'engagement sur les actions d'insertion en faveur de personnes rencontrant des difficultés sociales ou professionnelles particulières.

– S'engage à réserver au minimum, **_____ % du volume d'heures total du marché en heures d'insertion** sur toute la durée du marché, reconductions comprises**,**

Cet engagement représente l'équivalent de :

- ***_____ heures pour la durée du marché,

Soit :

- ***** _____% du volume d'heure total de travail pour la durée du marché

Ou :

- ***_____ emploi(s) d'insertion à temps complet pour la durée du marché.

***A compléter par le candidat***

L'entreprise (le groupement) :

– S'engage à transmettre le premier jour de chaque mois tous les renseignements relatifs à la mise en œuvre de l'action.

– S'engage à communiquer, au plus tard dans un délai de 15 jours à compter de la notification du marché, les coordonnées de la personne qui, au sein de l'entreprise (ou du groupement) titulaire du marché, sera en charge du suivi de la mise en œuvre des obligations d'insertion ;

**L'entreprise (le groupement) :**

☐ **S'engage à définir les modalités de mise en œuvre des obligations d'exécution sociale du présent marché en lien avec le représentant légal du pouvoir adjudicateur dans le cadre de la phase de préparation du marché ;**

ou

☐ S'engage à réaliser les obligations d'exécution sociale résultant du présent marché selon l'une des 4 modalités citées ci-dessous ; (si cette option est choisie, choisir l'une des 4 modalités proposées et compléter les éléments ci-après) :

☐ **1ère modalité** - le recours à la sous-traitance ou à la co-traitance avec une entreprise d'insertion ou une entreprise adaptée (dans ce cas instruire un DC4)

Nom et adresse de l'entreprise : _____

Montant estimé en équivalent temps plein / mois : _____

Description des prestations sous-traitées :

- _____

- _____

☐ **2ème modalité** – le recours à une structure de l'insertion par l'activité économique mentionnée à l'article L.5132-4 du code du travail afin de réaliser une prestation complémentaire liée à l'exécution du marché

Nom et adresse de l'entreprise : _____

Montant estimé en équivalent temps plein / mois : _____

Description des prestations sous-traitées :

- _____

- _____

☐ **3ème modalité** – Mise à disposition de salariés - Mutualisation des heures d'insertion : la mise à disposition de salariés (l'entreprise est en relation avec un organisme extérieur qui met à sa disposition des salariés en insertion durant la durée du marché. Il peut s'agir d'une entreprise de travail temporaire d'insertion, d'une entreprise de travail temporaire, d'un groupement d'employeurs pour l'insertion et la qualification ou d'une association intermédiaire)

☐ Recours à une entreprise de travail temporaire d'insertion

Nom et adresse : _____

Nombre d'heures engagées : _____

☐ Recours à association intermédiaire

Nom et adresse : _____

Nombre d'heures engagées : _____

☐ Recours à un groupement d'employeurs pour l'insertion et la qualification

Nom et adresse : _____

Nombre d'heures engagées : _____

☐ **4ème modalité** : l'embauche directe par l'entreprise titulaire du marché

Nombre de personnes embauchées : _____

Nature du (des) poste(s) :

- _____
- _____
- _____

Nature des contrats :

- Contrat à durée déterminée : _____
- Contrat à durée du chantier : _____
- Contrat en alternance : _____
- Contrat d'apprentissage : _____
- Contrat de professionnalisation : _____

Fait

à : _____ le : _____

Mention(s) manuscrite(s)
"lu et approuvé" signature(s) du/des prestataire(s) :